

X files

Un OVNI filmé dans le ciel de l'Isère

Une famille iséroise a aperçu et filmé à Voreppe (Isère) un objet lumineux non identifié stationnant au-dessus du jardin d'un voisin, un événement suffisamment intrigant pour motiver une enquête du centre d'études spatiales de Toulouse, révélait le Dauphiné Libéré dans son édition de vendredi.

La famille - un jeune couple, la grand-mère et un enfant de trois ans - se trouvait vers 20 heures le dimanche 6 septembre dans son jardin lorsqu'elle vit «un objet sphérique, probablement métallique et incandescent» exécuter un vol stationnaire à deux mètres du cerisier du voisin. Le temps d'aller chercher une caméra vidéo et la famille assistait à l'envol de l'objet, d'un diamètre de quatre à cinq mètres, selon les témoignages.

Prélèvements pour analyse

Prévenus, les gendarmes ont ouvert une enquête. Des traces de combustion sur les branches du cerisier, les témoignages concordants de la famille, et un film - apparemment exploitable - selon une bonne source, ont incité des scientifiques du service d'expertise des phénomènes de rentrées atmosphériques du centre national d'études spatiales de Toulouse (CNES) à se déplacer pour faire une enquête. Des prélèvements ont été faits à fins d'analyse.

Les voisins, propriétaires du cerisier, regardaient la télévision et n'ont rien vu. Mais ils ont indiqué que l'image avait un temps été perturbée, comme c'est le cas pendant un orage.

Six jours après cette observation, le Service d'expertise des phénomènes de rentrées atmosphériques (SEPRA) ne peut encore se prononcer «d'une quelconque manière sur la nature et l'origine du phénomène», a indiqué hier le CNES dans un communiqué.

Vérifier la crédibilité des témoignages

Le SEPRA, qui est couramment appelé par la gendarmerie pour procéder à des investigations complémentaires dans ce genre d'affaires, est chargé, selon les protocoles et les procédures en vigueur, de vérifier la crédibilité des témoignages, d'effectuer éventuellement des prélèvements d'échantillons et de procéder aux vérifications des mesures sur l'environnement physique au moment de l'observation du présumé OVNI: phénomènes météorologiques, circulation aérienne, retombées éventuelles de débris spatiaux...

Le film vidéo, contenant une séquence montrant le «supposé phénomène» évoluant dans le ciel, a été également confié au SEPRA qui fera procéder aux expertises nécessaires par un laboratoire spécialisé «afin d'en évaluer l'authenticité», précise le CNES.

Jusqu'à présent, le SEPRA n'a jamais pu confirmer la «visite d'un OVNI», les investigations ayant conclu en général à «une explication naturelle».

Cependant, dans certains cas, les experts du CNES ont dû avouer «qu'ils ne savaient pas expliquer la nature ou l'origine» du phénomène.